



Les partis politiques continuent de défilé au local du Conseil électoral provisoire, au numéro 133 de la Route de Frères, soit pour se faire inscrire en vue de concourir aux prochaines élections soit pour y confirmer leur participation. Ce mercredi 18 mars, plusieurs organisations politiques dont FANMI LAVALAS ont rempli les formalités.

Accompagnée des membres du directoire de FANMI LAVALAS et du cabinet d'avocat de Gervais Charles, Maryse Narcisse a enregistré son parti sur la liste du CEP dans l'optique de participer aux élections de 2015 à tous les niveaux.

Pour la coordonnatrice nationale de cette structure politique, la date du 18 mars est d'autant plus symbolique qu'elle marque la 4e année du retour de Jean-Bertrand Aristide au pays (18 mars 2011-18 mars 2015) après sept (7) ans d'exil.

"Notre inscription au CEP aujourd'hui annonce le retour de FANMI LAVALAS au pouvoir", a laissé entendre le Dr Maryse Narcisse confiante que son parti va rafler la présidence au scrutin de 2015.

Par ailleurs, Mme Narcisse a confirmé sa candidature à la magistrature suprême de l'Etat rappelant que depuis le 14 juillet 2014 le directoire de son parti, à l'issue des élections primaires, l'avait désignée comme candidate officielle aux prochaines élections.

En dépit du fait que FANMI LAVALAS s'est fait inscrire, Maryse Narcisse continue d'exprimer ses réserves en ce qui a trait au calendrier électoral qu'elle juge antidémocratique en raison de la longue période sur laquelle s'étendent les scrutins : présidentiel, législatif et local.

Haïti-Elections-Inscriptions: FANMI LAVALAS embarque

Écrit par GA/HPN

Mercredi, 18 Mars 2015 13:42

FANMI LAVALAS n'en démord pas: le parti de Jean-Bertrand Aristide entend poursuivre la mobilisation antigouvernementale dans le but d'exiger des autorités de meilleures conditions de vie pour la population.

Notons que d'autres partis politiques parmi lesquels le PHTK, KONSYANS PATRIOTIK, LAVNI, ALLAH et KONTRAPELA étaient venus au CEP, ce 18 mars, pour s'inscrire ou confirmer leur participation aux prochaines élections.